

## TAUX D'INTERVENTION DE LA REGION SUR LES ACTIONS « BASSINS VERSANTS »

Action	Taux CRB sur les territoires dégradés et/ou action bénéficiant d'une aide AELB	Taux CRB sur les territoires en Bon Etat et/ou sans aide AELB
Coordination - Animation générale	20	20
Communication et éducation à l'environnement	20	40
Suivi Qualité de l'eau et suivis biologiques	0	0
Etudes	20	20
Animation agricole	20	0
Actions collectives agricoles	20	20 <i>Sur enjeux prioritaires : phytosanitaires, Bactériologie, Nutriments (N&amp;P)</i>
Diagnostics individuels agricoles	0	0
Conseil individuel agricole	20	0
Analyses agricoles individuelles	0	0
Animation Milieux aquatiques (Cours d'eau, zones humides)	20	40
Actions « paramètres bactériologiques/microbiologiques » sur petits côtiers à enjeu conchylicole ou baignade	20	20
Accompagnement des collectivités Y compris 0,15 ETP maximum dédié au JEVI	20	20
Structuration de filières économiques locales en Baies algues vertes ou pour la valorisation de systèmes BNI	80	80
Co-financement de l'appel à projet PSE de l'AELB	30	30
	<i>Hors enveloppe de territoire, mais dans la limite d'une enveloppe de 120 000 € au niveau régional en 2020</i>	